

Référents HANDICAP

Définition du handicap : loi du 11 février 2005, art.2

"Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".

A – ISFEC Notre-Dame Campus Oratoire

FABIENNE PERISSE

Responsable du pôle Éducation inclusive

04 72 10 69 03

f.perisse@oratoire-lyon.net



- Maison départementale des personnes handicapées du Rhône

146 Rue Pierre Corneille

69003 Lyon

Tél : 0 800 86 98 69

Site formulaire : <https://annuaire.action-sociale.org/MDPH/MDPH-69-Rh%C3%B4ne/Formulaires.html>

- Maison départementale des personnes handicapées du l'Ain

13 avenue de la Victoire

BP 50415

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél : 08 00 88 84 44

Site formulaire : <https://www.ain.fr/solutions/telecharger-dossier-mdph/>

- Maison départementale des personnes handicapées de la Loire

23 rue d'Arcole

42000 Saint-Étienne

Tél : 04 77 49 91 91

Site formulaire : https://www.loire.fr/upload/docs/application/pdf/2019-04/nouveau_formulaire_demande_mdph.pdf

B – Académie de Lyon :

SYLVIE PARGUE

Responsable du pôle des affaires médicales
Correspondante handicap académique

92, rue de Marseille, - BP 7227 - 69354 Lyon Cedex 07

Tél : 04 72 80 64 13

www.ac-lyon.fr

C-Pôle Santé UCLy :

Véronique Fayolle, Coordinatrice

Tél : 04 72 32 51 72

pole.sante@univ-catholyon.fr

Depuis 2005, l'UCLy a mis en place une Mission Handicap qui centralise les demandes des étudiants de l'UCLy et facilite ainsi la communication avec leur École/Faculté/Institut. L'accompagnement proposé par la Mission Handicap est personnalisé et adapté, il évolue selon le profil, le cursus et le projet.

La Mission Handicap s'adresse :

- À des étudiants qui **ont déjà bénéficié** au cours de leur scolarité d'aides pendant leurs études ainsi que des aménagements spécifiques pour leurs examens.
- À des étudiants qui **n'ont jamais effectué** de démarches particulières durant leur scolarité, mais qui rencontrent des difficultés les empêchant de bien réussir leurs études : troubles cognitifs, physiques, psychiques, des troubles en « dys », des déficiences corporelles, des problèmes de santé...
- À des étudiants qui **peuvent en avoir besoin** en cours d'année pour un handicap temporaire : fracture, immobilisation main....

Quels aménagements ?

Des aménagements d'études et/ou d'examens et/ou tous types d'aide sont proposés suivant la situation. Ils évoluent selon le cursus. Ils sont validés par le médecin de la médecine préventive habilitéée par la CDAPH.

D-Numéros importants :

Détresse et **besoin urgent** de pouvoir échanger avec un professionnel de santé mentale mais le service de santé est fermé (soir et week-end) :

Le **Centre Médical d'accueil des urgences** psychiatriques du VINATIER est joignable 7 jours sur 7 au **04 37 91 54 54**

Isolement, mal être, difficultés d'adaptation, crises d'angoisses :

- **Apsytube** : pour bien vivre ses études (consultations gratuites lorsque le Crous ou l'établissement local sont en partenariat avec Apsytube) : [Les Happs Hours](#) (consultations individuelles avec un·e psychologue, en lien avec un Crous ou un établissement.) [Happs Line](#) (consultations individuelles avec un·e psychologue en ligne).
- **Fil santé jeunes** : Répond aux questions, tous les jours, de 9h à 23h. **0 800 235 236**, un numéro d'appel anonyme et gratuit. <https://www.filsantejeunes.com/>
- **Nightline** : un service d'écoute, de soutien et d'information par des étudiants bénévoles, confidentiel, gratuit, sans jugement. <https://www.nightline.fr/>
- **SOS Amitié** : Service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile. <https://www.sos-amitie.org/>
- **Suicide Écoute** : Service d'écoute pour celles et ceux qui envisagent de mettre fin à leurs jours, ont décidé de le faire, ou pour leurs proches. www.suicide-ecoute.fr
- **SOS Suicide Phénix** : Accueil et écoute de toute personne confrontée à la problématique du suicide. <https://sos-suicide-phenix.org/>

Problématique d'addiction :

- Alcool info service : 0980 980 930 ou tchat sur www.alcool-info-service.fr
- Drogues info service : 0800 23 13 13 ou tchat sur www.drogues-info-service.fr
- Joueurs info service : 0974 75 13 13 ou tchat sur www.joueurs-info-service.fr

Victime ou témoin de violences :

- Numéro d'urgence : 17 ou 112
- Signaler des violences commises sur un enfant : 119 (Enfance en danger)
- Signaler des violences par SMS : 114
- Signaler toute violence ou agression sexuelle par tchat : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Signaler des violences faites aux femmes : 3919
- Se mettre à l'abri et demander de l'aide dans une pharmacie

Points écoute Psychologique (à Caluire)

- *Étudiants* – écoute et soutien gratuit : www.intitutbergeret.fr – 04 27 18 79 51
- *Adultes* : Permanences à Caluire et Cuire sur RDV au 07 82 86 54 79